



Compte-rendu du CA n° 5
Jeudi 9 décembre 2021
à 14h00 à Mordelles (10, rue des déportés au Pressoir)

Membres présents :

Jean-Louis Houberton, David Nicolas, Christian Poupelin, Frédéric Brand, Armelle Lechien, Clément Gallet, Françoise Le Galloudec, Yves Montagne,

Membres excusés : David Delatte, Elisabeth Leroy, Stéphane Nicolas Laurent Ronzon, Selim Benslama (administrateur associé), Helena Coronel Garcia (administratrice associée)

1. **Adoption du compte-rendu** du CA n° 4 du Jeudi 14 octobre à Acigné **Adopté à l'unanimité**

2. **Informations générales et points à valider :**

- Demande de subvention au CD 2022

Le montant demandé en 2022 est de 6000 €. Voir l'argumentaire et la liste des projets supplémentaires que permettrait l'augmentation. La demande de subvention a été communiquée aux membres du CA.

- **Campagne d'adhésions 2022**

Yves a procédé à l'envoi des documents (soit par courrier, soit remis en main propre)

Deux nouveaux adhérents prévus: Musique à Bazouges (petite école à pédagogie Martenot) et l'école de musique Arpèges de Rennes

Envoi également au Syrénor de Pacé et à l'école de musique des Marais à Dol de Bretagne

Coût des envois : 90,72 € (prévu dans le BP 2021 130,00 €)

- Subvention « Aide à l'équipement associatif culturel »

Une aide de 663,85 € (50 % du coût total) nous a été accordée lors de la commission permanente du 18 octobre 2021 pour l'achat de la sono. Malheureusement, comme nous avons reçu une subvention de 2000 € dans le cadre du FDVA 2 et que l'achat, donc la facture, a été réalisé avant l'attribution de la subvention, il n'est pas possible de la flêcher sur la sono .

Après contact avec Madame Josse du Département, il est possible de l'utiliser pour un autre investissement. Nous avons deux ans pour utiliser la subvention.

Le CA mandate Yves pour un investissement sur 50 lampes leds et, soit des pupitres (si c'est possible dans le cadre de la subvention), soit un appareil photo/caméra.

Yves verra avec Rennes Majeur pour établir des devis.

- Programme 2022 : il a été imprimé chez Hello Print pour un montant de 42,39 €. Reste à l'insérer dans la plaquette déjà imprimée pour trois ans et à la distribuer dans l'ensemble des structures adhérentes. A noter qu'il restera des plaquettes pour l'année 2023.

Il faudra songer à la plaquette des années 2024/2025/2026 (remise en forme et petites modifications).

- Rencontre avec Erwann Beaudouin du CFMI le vendredi 17 décembre

C'est une visite de courtoisie pour présenter la FEPEM 35 (David et Yves)

- Stage de Noël en partenariat avec la FSCF : du 27 au 30 décembre

Le CA prend acte que le stage est annulé et reporté en avril ou été 2022 (fin août par exemple)

- Rencontre SACEM/SEAM le 27 janvier à Rennes (AssoBourgl'Evêque) : quelques inscrits

- Soirée Fédérale le 12 mars à Montauban de Bretagne (Christian/Armelle) document à envoyer début janvier avec inscription et réservation

- Le Grand Tintamarre le 21 mai à Dinard (Christian et groupe de préparation) doivent contacter Jean-Claude Fierens (Directeur de l'école de musique Maurice Ravel de Dinard) pour programmer une réunion (en visioconférence) avec tous les participants. Yves a transmis à Christian une liste des tâches et questions à suivre pour l'opération.

3. Préparation de l'AG ordinaire du Dimanche 9 janvier 2022 à Rennes:

* Echange sur l'éventualité d'une AG extraordinaire. Le CA décide de la prévoir en 2022 mais pas forcément le même jour que l'AG ordinaire: modification des statuts afin d'introduire la notion de co-présidence possible ou d'une autre gouvernance, l'utilisation de la visioconférence pour les CA et l'AG ainsi que la validité juridique des décisions, la présence des administrateurs (trices) associé(e)s

* Le Président présente le détail du déroulement de la journée et son organisation (répartition des tâches, des rapports ainsi que l'animation des ateliers)

* Maintien de la petite collation d'accueil mais annulation du buffet du midi ainsi que du pot du concert

* Renouvellement du Tiers sortant

Clément Gallet, David Nicolas et Yves Montagne se représentent pour trois ans.

A noter que Yves Montagne annonce qu'il ne souhaite pas se représenter au poste de Président pour raisons personnelles et familiales (comme indiqué dans la convocation à l'AG). Mais aussi pour raison de lassitude liée à deux dossiers qui n'avancent pas : le local de la Fédération et l'augmentation de la subvention du Département.

Enfin, le contexte difficile que traverse la Fédération suite à la réunion avec l'ADCEM (Jeudi 2 décembre) l'a conforté dans sa prise de décision douloureuse.

Frédéric Brand ne se représente pas.

Il y aura donc un poste à pourvoir pour trois ans lors de l'AG.

* Les ateliers d'échange seront animés par :

- la communication interne et externe : Yves

- les projets en transversalité : David

- mobiliser et fidéliser les élus bénévoles : Laurent

Durée 40 minutes et 20 minutes de retransmission par les rapporteurs désigné(e)s dans les groupes.

* Barème des cotisations (proposition d'augmentation de 2 €) validée par le CA avec argumentation nécessaire :

- l'augmentation du nombre de projets et actions

- l'évolution des coûts auxquels la FEPEM 35 doit faire face

- les investissements en matériel mutualisé et mis à disposition des structures adhérentes (sono, lampes led de pupitres) . Les subventions attribuées ne couvrant pas tous les montants (FDVA 2 et aide à l'investissement associatif et culturel du Département)

* Retransmission vidéo (un lien sera envoyé aux inscrits). Ce lien nous sera communiqué par Malo Courtois le technicien de l'Auditorium des Archives Départementales.

* Choix des vérificateurs aux comptes : Philippe Gervaise (OVO Rive Sud) et Fabien Després (La Montalbanaise)

Réunion programmée le Mardi 4 janvier 2022 à 15h00 à Montauban de Bretagne

* Date et lieu de l'AG 2023 (proposition à Noyal Châtillon sur Seiche le Dimanche 22 janvier)

Contact a déjà été pris avec Sandra Mainguené (Présidente de la chorale Vocal'ise) pour la demande de la salle. Il y a une cuisine, un vidéo projecteur et une salle à côté pour le concert de l'après-midi.

* Concert de l'après-midi :

- Chorale Voix Si Voix la (Françoise Le Galloudec) 15h/15h25

- Ensemble Adagio Espressivo (Didier Evanno) 15h30/16h10

- Ensemble de clarinettes « les Chaises Musicales » (Quentin Roquier) 16h15/16h55

Le concert sera ouvert aux adhérents de la Fédération, amis des musiciens et choristes se produisant au concert, et personnes assistant(e)s à l'AG sur réservation. Coût SACEM : 48,37 €

Indication sur la convocation à l'AG et dans la communication interne que la FEPEM 35 se réserve la possibilité, en cas de situation sanitaire dégradée, d'annuler le concert.

Masque et Passe sanitaire seront obligatoires.

4. Retour sur la rencontre avec l'ADCEM (jeudi 2 décembre à Cesson-Sévigné)

La réunion s'est mal déroulée. La FEPEM 35 s'est sentie agressée et il en est de même pour l'ADCEM. Chaque association a campé sur ses positions et grosses difficultés de communication.

La Fédération a mis en avant le contexte particulier de crise sanitaire qui a incité la FEPEM 35 à défendre , comme prévu par les statuts, ses adhérents (pratiques collectives en orchestre ou chorales, écoles de musique associatives).

Il en ressort que la parole des structures territoriales ne peut être portée sur un grand nombre de sujets, par la FEPEM 35. Ces sujets étant trop spécifiques, techniques et hors du champ d'action de la FEPEM 35. En conséquence, les membres de l'ADCEM se sont réunis en visioconférence les lundi 6 et mardi 7 décembre.

Frédéric Brand (Président de l'ADCEM), représentant celle-ci a annoncé au CA que **12 structures (sur les 16 écoles de musique « publiques » et conservatoires) ont décidé de suspendre leur adhésion à la FEPEM 35 sous condition de la signature, par les deux parties, d'un document (convention éventuellement) précisant les relations entre les deux associations et les champs de compétence de chacune. Particulièrement au niveau de la communication externe.**

Afin de sortir de cette situation, et dans un souci d'apaisement, la FEPEM 35 souhaite programmer à nouveau un temps d'échange et de travail avec l'ADCEM.

5. Informations complémentaires reportées au CA du 3 février 2022

- AG et Congrès de la FFEA du 21 octobre au Bouscat
- Projet Saxos avec Rousseau Musique (visite des ateliers Selmer) **le Lundi 11 avril 2022**
- Proposition d'un local pour la FEPEM 35
- Démarches pour le « **Samedi au Thabor** » possible **le 24 septembre 2021**
- Lancement du groupe des chef(fe)s d'orchestres et chœurs (David)
- Projet avec le « Ventil Brax » le Samedi 26 mars à Pleugueneuc (SIM)
- **Stage chef(fe)s de chœurs** à Châteaugiron le Dimanche 20 mars 2021
- **Nouveau projet avec No Lo Sé Samedi 7 et Dimanche 8 mai à Saint-aubin du Cormier**
- Stage BF (Cément)
- « Battements de Chœurs 4 » prochaine réunion de préparation le Vendredi 25 février 2022 à Noyal Châtillon (gratuité de la Confluence à Betton) sur deux jours (Samedi soir et Dimanche AM) Deux propositions 4 et 5 février 2023 ou 4 et 5 mars 2023

**Le prochain CA n° 1 aura lieu le Jeudi 3 février 2022 à 9h30
au CRR de Rennes (Site du Blossnes) Place Jean, rue des Frères Normand**

Le président
Yves Montagne

Les vice-présidents
David Nicolas Laurent Ronzon

Le secrétaire
Clément Gallet

Le secrétaire-adjoint
David Delatte

Le trésorier
Christian Poupelin

La trésorière-adjointe
Françoise Le Galloudec